

---

## Révision de la loi sur l'énergie : une stratégie globale de décarbonisation fait encore défaut

Berne, le 14 juillet 2020

---

Les Académies suisses des sciences se félicitent de manière générale des modifications apportées à la loi sur l'énergie afin de répondre aux objectifs de l'accord de Paris sur le climat mais estiment que des adaptations plus importantes sont nécessaires. C'est ce qui ressort de la prise de position qu'elles ont publiée dans le cadre de la consultation sur la révision de la loi sur l'énergie.

---

Les Académies saluent les adaptations de la loi sur l'énergie souhaitées par la Confédération pour la réalisation de l'accord de Paris sur le climat et se félicitent de l'introduction d'objectifs pour l'expansion des énergies renouvelables.

### Une stratégie globale de décarbonisation fait défaut

Les Académies déplorent néanmoins l'absence d'une stratégie globale de décarbonisation du système énergétique. Cette dernière devrait notamment rechercher un équilibre entre les objectifs de développement de l'approvisionnement en électricité venant des énergies renouvelables et l'augmentation prévisible de la consommation suite, par exemple, à la progression de l'électromobilité. Les Académies estiment que la révision prévue de la loi sur l'énergie ne repose que sur des ajustements ponctuels et la jugent donc incomplète. Elles proposent par ailleurs de fixer des objectifs intermédiaires afin de pouvoir intensifier les mesures dans le cas où ils ne seraient pas atteints. Il leur paraît ainsi inévitable que la loi soit bientôt soumise à une révision plus complète en se basant sur une stratégie de décarbonisation cohérente à long terme et sur une coordination avec les objectifs des autres politiques sectorielles.

### Prise en compte des objectifs en matière de biodiversité et de protection des paysages

La coordination avec les objectifs fixés pour la biodiversité et la protection des paysages est jugée insuffisante. La Confédération manque ainsi l'occasion de s'assurer que les mesures prises pour lutter contre le changement climatique ne soient pas prises au dépend de la biodiversité et des paysages de valeur. Les Académies recommandent donc instamment d'améliorer la planification intersectorielle, d'identifier les objectifs contradictoires et de coordonner les mesures prises dans les différents domaines. Il serait par exemple envisageable de simplifier les procédures d'autorisation sur les sites adaptés et déjà exploités et, en contrepartie, d'exclure toute nouvelle construction dans les zones protégées, en particulier celles d'importance nationale. Il convient, lorsque cela est nécessaire, de lier les contributions au financement des énergies renouvelables à des critères de biodiversité et de protection des paysages. D'autre part, les synergies entre la lutte contre le changement climatique, l'encouragement de la biodiversité et la protection des paysages doivent être exploitées chaque fois que cela est envisageable.

### Besoin d'un système complet de taxes incitatives

Les Académies regrettent que les taxes incitatives ne jouent pas un rôle plus important comme cela avait été prévu par le système incitatif en matière de climat et d'énergie (KELS) qui a été rejeté. Une taxe sur toutes les émissions de CO<sub>2</sub> motiverait pourtant tous les acteurs à les réduire. Et cette incitation serait la plus forte pour ceux qui peuvent réduire leurs émissions au coût le plus bas. Par ailleurs, une telle taxe génère des capitaux qui peuvent être utilisés pour aider les responsables d'émissions à les réduire et pour atténuer les retombées négatives socialement inacceptables.

Académies suisses des sciences (a+)

Maison des Académies • Laupenstrasse 7 • Case postale • 3001 Berne • Suisse

+41 31 306 92 20 • [info@academies-suisse.ch](mailto:info@academies-suisse.ch) • [academies-suisse.ch](http://academies-suisse.ch) • [@academies\\_ch](https://www.instagram.com/academies_ch) [swiss\\_academies](https://www.facebook.com/swiss_academies)

---

**Informations supplémentaires :**

Urs Neu, Commission Énergie des Académies suisses des sciences

Tél : +41 (0)31 306 93 52

E-mail : [urs.neu@scnat.ch](mailto:urs.neu@scnat.ch)

Les **Académies suisses des sciences** regroupent les académies scientifiques suisses, c'est-à-dire l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH), l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM), l'Académie suisse des sciences techniques (SATW) ainsi que la Jeune Académie Suisse (JAS). Elles comprennent en outre les centres de compétences TA-SWISS et Science et Cité ainsi que d'autres réseaux scientifiques. Les Académies suisses des sciences promeuvent la collaboration entre les scientifiques à l'échelon régional, national et international. Elles représentent la communauté scientifique aussi bien sur le plan des disciplines qu'au niveau interdisciplinaire et indépendamment des institutions et des branches spécifiques. Leur activité est orientée vers le long terme et vise l'excellence scientifique. Elles se fondent sur les savoirs scientifiques pour conseiller les politiques et le public sur des questions touchant de près la société.